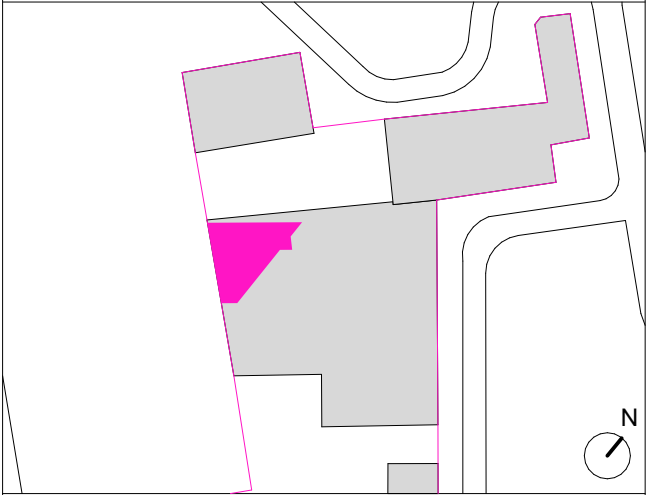


PARVIS ORION

ZAC Bastide - Niel // 33000 BORDEAUX



Appartement B24 - R+2

Typologie T5 triplex

Surface Habitable
122,83 m2

Pièce de vie	41,54 m2
Salle d'Eau	9,70 m2
Chambre 1	13,07 m2
Chambre 2	14,52 m2
Salle de Bain	4,81 m2
Dressing	3,73 m2
Dégagements	9,36 m2
Chambre 3	12,13 m2
Chambre 4	9,54 m2
Dégagements	4,43 m2

Surface utile chambre 3 13,91 m2

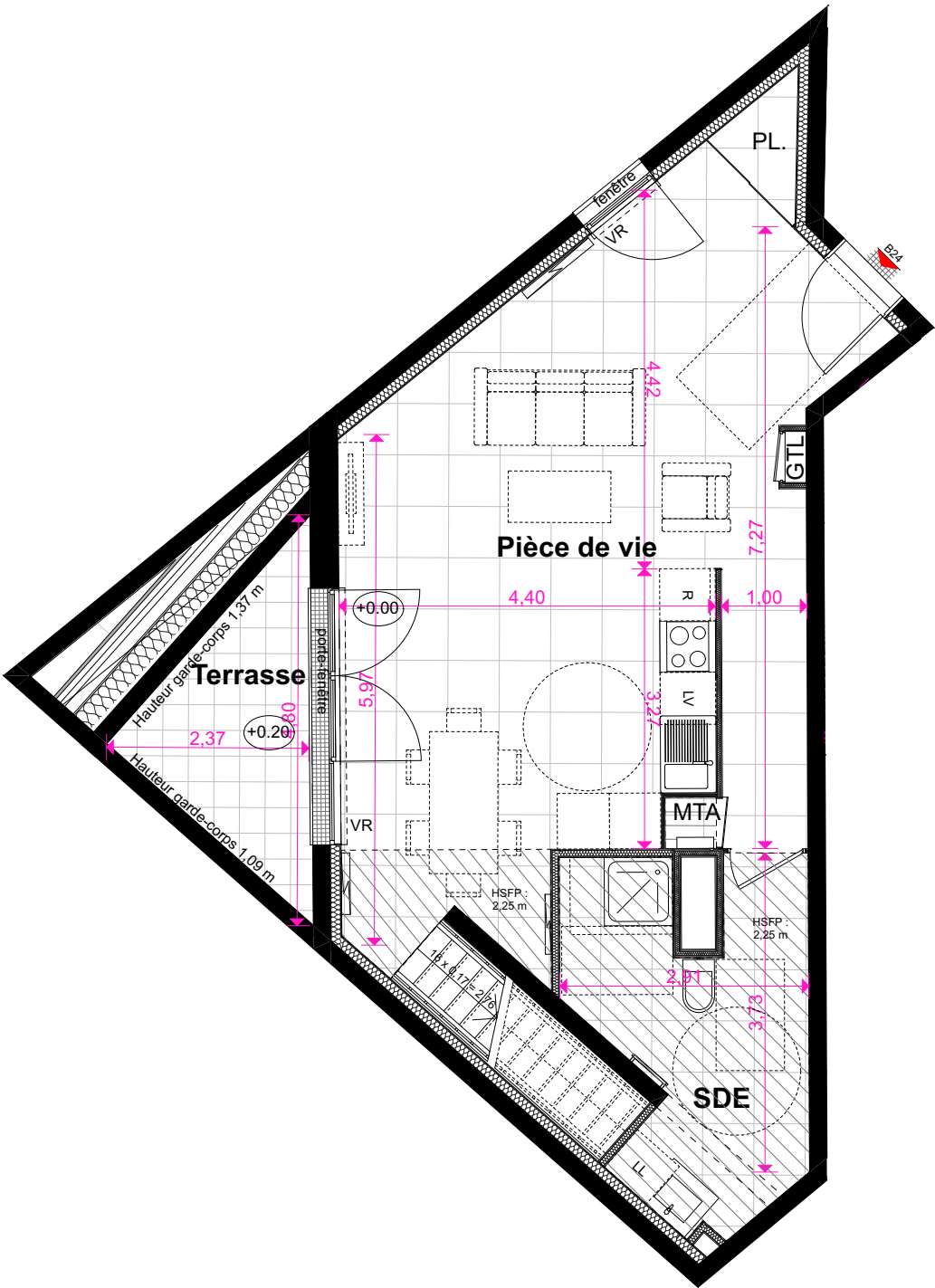
Terrasse 5,77 m2



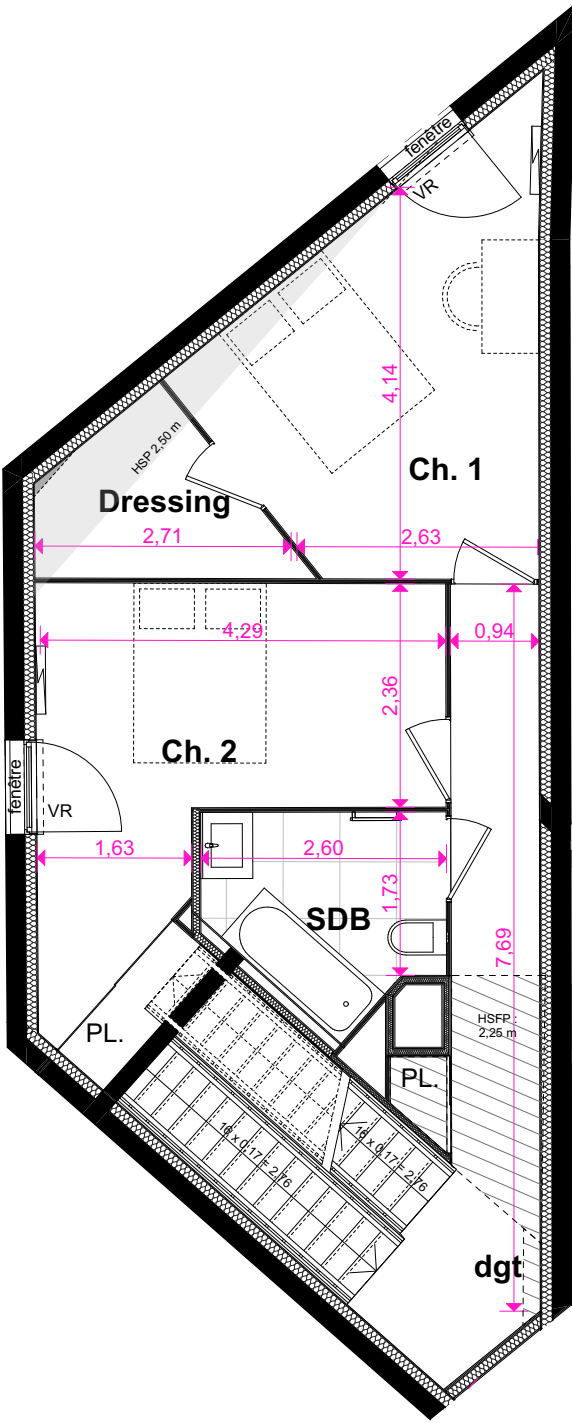
23/12/2024 Indice 15

Architectes : ATELIER CAMBIUM / OLGGA

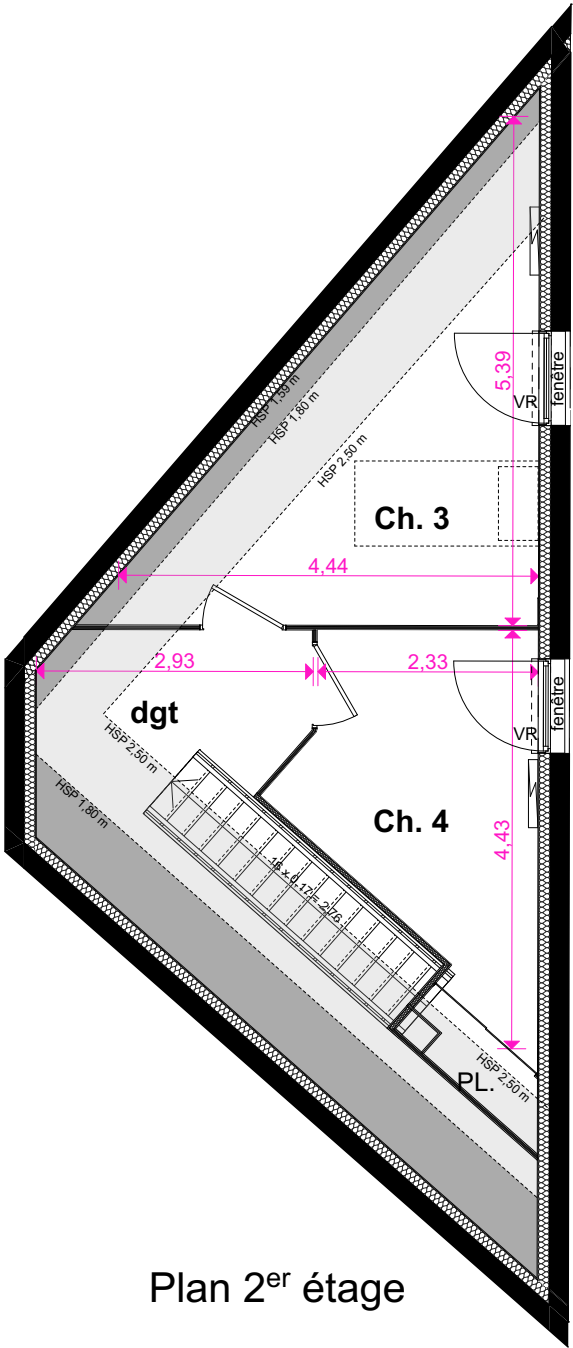
Crédit Agricole Immobilier Promotion
Siège social : 12 place des États-Unis
92545 Montrouge cedex
Tél: 01 43 23 39 00
www.ca-immobilier.fr



Plan rez-de-chaussée

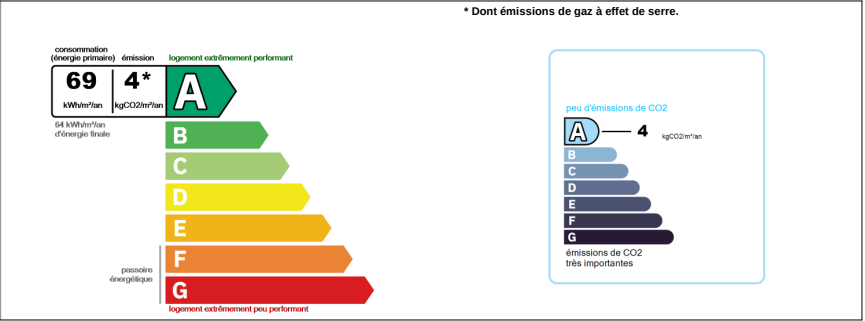


Plan 1^{er} étage



Plan 2^{er} étage

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



ESTIMATION DES COÛTS ANNUELS D'ÉNERGIE DU LOGEMENT



Le Diagnostic de Performance Énergétique ou DPE est un document qui évalue, pour tout ou partie d'un bâtiment, sa performance énergétique et sa performance en matière de gaz à effet de serre. Le DPE se compose d'un classement énergétique et d'un classement climatique, ainsi que du montant des dépenses théoriques de l'ensemble des usages énumérés dans le DPE, conformément à l'article L.126-33 du code de la construction et de l'habitation.

- LEGENDE :
- GTL : Gaine technique logement
 - R : Emplacement Réfrigérateur
 - LL : Emplacement Lave Linge
 - LV : Emplacement Lave Vaisselle
 - PL. : Placard
 - MTA : Module thermique d'appartement
 - Soffite, faux plafond
 - Radiateur
 - Sèche-serviettes

Les surfaces de placard sont incluses dans celles de pièces attenantes. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des contraintes de réalisation, des nécessités techniques, réglementaire ou administratives concernant notamment les dimensions libres, les éléments d'équipements et les réseaux divers. Les retombées, les soffites, les faux plafonds ne sont pas représentés sauf ceux connus à la date d'établissement du présent plan. Le calepinage du carrelage et des dalles sur plot est donné à titre indicatif. Les canalisations ne sont pas figurées. La végétalisation n'est pas contractuelle. L'ameublement est également indicatif.

